

Noms de sens général et variations interprétatives : la question de la sous-détermination et / ou de la polysémie de *déplacement*¹

Introduction

Le nom *déplacement* présente un sens descriptif très pauvre et un fort degré d'abstraction (Gerhard-Krait *et al.* 2012) qui se manifestent dans l'impossibilité de se représenter un déplacement en général autrement que sous une forme schématique. Ces aspects conditionnent le fonctionnement linguistique de ce nom. Cet article vise à établir les différents emplois concrets de *déplacement* et les liens qu'ils entretiennent les uns avec les autres. On le verra, un premier problème se pose : si l'on parvient dans les cas les plus clairs à distinguer cinq lectures, classer une occurrence dans un type d'emploi n'est pas toujours facile. En outre, la généralité du sens de cette unité lexicale complique les modalités du traitement des sens et / ou des emplois multiples.

1. *Les emplois du nom déplacement*

Nous nous sommes servies de l'analyse de (*se*) *déplacer* (Gerhard-Krait 2013) dont *déplacement* dérive et plus particulièrement de la sous-spécification aspectuo-locative qui l'autorise à dénoter des changements locatifs à saillance initiale (*quitter*), médiane (*se mouvoir*) ou finale (*aller quelque part*). Le verbe a lui-même un sens général, mais, contrairement au nom, ses différentes valeurs sont plus aisées à repérer. Cette différence s'explique par le format nominal du procès pour lequel la réalisation et le rôle des arguments sont loin d'être aussi contraints. Par conséquent, les éléments sur lesquels on s'appuie avec le verbe pour interpréter une occurrence ne sont pas forcément présents dans le discours. Autre conséquence majeure, les paramètres aspectuo-locatifs qui servent généralement à expliquer les différentes lectures verbales ne sont pas forcément valides pour le nom (Gerhard-Krait *et al.* à par.).

D'un point de vue strictement locatif, *déplacement* donne lieu à cinq grands types² d'emplois concrets. D'une manière générale, il y a changement de localisation et / ou de position(s) spatiale(s) d'une entité cible qui passe d'un site de localisation initial loc(i) à un site de localisation final loc(f). Les différents emplois se distinguent selon une grande variété de paramètres : la nature de l'entité cible (animée ou non, mobile

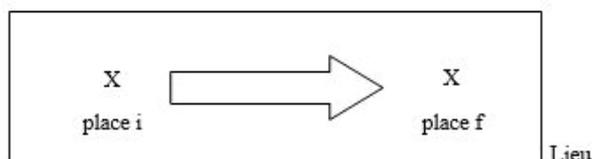
¹ Nos chaleureux remerciements aux membres de Scolia.

² Dans notre étude de 2012, nous avons établi quatre types d'emplois.

par elle-même ou non), la nature du site (place ou lieu, cf. Huyghe 2009), la saillance ou l'orientation polaire du procès (initiale, finale, médiane), mais également le nombre de phases dénotées (de une à trois). La variation de l'orientation polaire³ et la nature spatiale du site constituent les traits les plus déterminants dans la caractérisation des types d'emplois.

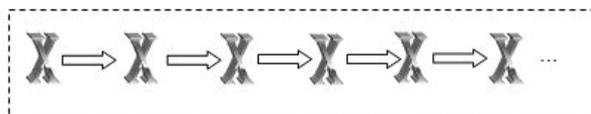
Le premier type d'emploi (a) joue exclusivement sur la nature du site. *Déplacement* s'interprète comme le changement de place d'une cible, celle-ci est déplacée ou se déplace dans un même lieu de référence. Ce changement engage un format locatif particulier (contrainte dimensionnelle qui unit une entité et la portion d'espace qu'elle occupe) et présente une orientation polaire plutôt finale ou initiale et finale selon un jugement axiologique fondé sur le caractère normatif, habituel de loc(i). Le procès est borné ou constitue dans le cas contraire une série itérative de procès de déplacement. On relève relativement peu d'occurrences de ce type dans les discours littéraires et ordinaires, notamment lorsque la cible dénote une entité inanimée, alors qu'elles sont légion pour le verbe (*se*) *déplacer* :

- (1) Le 26 décembre 2004, le *déplacement* de plus de 20 mètres des plaques tectoniques au large de Sumatra (...). (monde-diplomatique.fr, 30/01/2013)



Le deuxième type d'emploi (b) décrit un changement, vu comme continu, de positions dans l'espace, (changement d'emplacement dans Borillo 1998). Il met en saillance la phase dynamique du procès sans préjuger des loc(i) et (f), mais sans les exclure. La cible est globalement vue comme mobile ou en mouvement. La nature de la cible, tout comme celle de l'espace dans lequel la cible se meut n'interviennent pas.

- (2) Le mouvement de la terre en une rotation sur elle-même et son *déplacement* en une rotation autour du soleil.

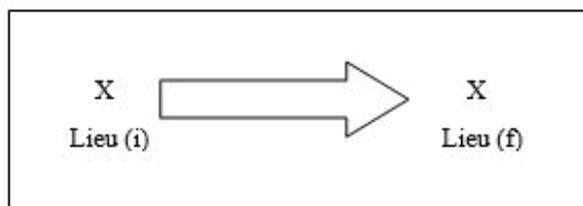


Le troisième type d'emploi (c) concerne préférentiellement le transfert d'une cible animée d'un lieu à un autre. Dans ce cas, même en l'absence de spécifications, *déplacement* prend assez systématiquement en compte la composante médiane, c'est-à-dire

³ Sur l'orientation polaire voir, entre autres, Boons (1985, 1987), Sarda (1999) et Aurnague (2008).

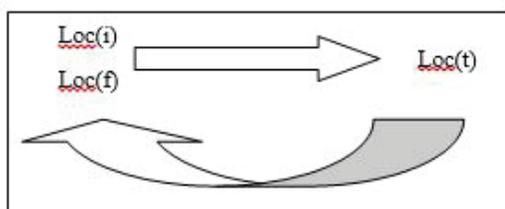
tout ce qui relève du passage d'une loc(i) à une loc(f) (durée, distance, effort, dérangement lié au transfert / moyen de transport). On insiste sur le fait de se rendre quelque part. Le procès est borné et s'achève lorsque loc(f) est atteint :

- (3) La pollution créée par ce *déplacement* est d'autant plus élevée que le véhicule est puissant. Pour un trajet en zone urbaine, une petite voiture boit 7 litres d'essence au 100 kilomètres (...). (monde-diplomatique.fr, 30/01/2013)



Relèvent également de ce type d'emploi les occurrences comme *les déplacements urbains, aériens* qui dénotent les moyens utilisés pour se rendre d'un endroit / lieu à un autre.

Les quatrième et cinquième emplois (d et e) engagent exclusivement des cibles humaines et désignent un changement temporaire de localisation. La cible ne se trouve pas dans son lieu habituel de résidence. Loc(i) présente donc une certaine saillance, puisqu'il s'agit du lieu d'ancrage de la cible. Cette situation inclut potentiellement tout ce qui se passe entre loc(i) et le retour à cette même localisation : l'aller, le séjour temporaire dans un ou des lieux (loc(t)) et le retour de loc(t) à loc(i) qui est alors la loc(f) du procès. Ces deux emplois jouent sur le caractère normatif du site associé à loc(i)⁴. La fin du procès ne correspond plus du coup à un simple changement de localisation dans un autre lieu. Il s'ouvre potentiellement à deux phases supplémentaires, le séjour dans loc(t) et le retour à loc(i/f).



Les emplois d) et e) ne répondent toutefois pas aux mêmes motivations : d) concerne les déplacements personnels, de loisir, d'agrément (4), alors que e) est restreint au domaine professionnel (5) :

- (4) Durant plusieurs mois, A. a refusé toute invitation. La chimio, la radiothérapie rendaient impossible le moindre *déplacement* à l'étranger. Dès que nous l'avons pu, nous sommes

⁴ Sur la question, voir Huyghe (2009) et Aurnague (2010).

partis. Nous avons ainsi effectué plusieurs voyages en un intervalle de temps restreint. (Ernaux, *L'usage de la photo*, 2005)

(5) La patronne de Pierre a prévu trois *déplacements* à l'étranger ce mois-ci.

On notera que l'emploi d) a plus de mal à émerger actuellement contrairement à l'emploi e), massivement représenté dans l'usage courant. Pour signifier d), la tendance est à l'ajout d'une expansion spécifique, sans laquelle on privilégiera e) :

(6) Les efforts du président Lee Teng-hui pour conforter la position diplomatique de son pays, ainsi que son *déplacement privé* à New York (juin), provoquent la colère de Pékin, qui réaffirme sa volonté d'empêcher l'indépendance (...). (larousse.fr, 30/01/2013)

(7) « Nous ne faisons aucun commentaire sur les déplacements effectués à titre personnel » (lefigaro.fr, 30/01/2013)

L'emploi (e) peut être explicitement spécifié (8), ou inféré en contexte (une cible dénotée par sa fonction ou profession, (9) par exemple), ou encore par défaut (10) :

(8) La CGPME a appelé aujourd'hui les sénateurs à rejeter une mesure limitant la déduction des indemnités kilométriques accordées aux personnes utilisant leur véhicule personnel dans leurs *déplacements professionnels*. » (lefigaro.fr, 30/01/2013)

(9) (...) la vie d'une golfeuse professionnelle, c'est-à-dire les séances répétées au practice, les innombrables *déplacements* sans revenir à la maison durant plusieurs semaines (...). (lefigaro.fr, 30/01/2013)

(10) Paul en est à son troisième *déplacement* ce mois-ci.

Dans les emplois que nous venons de distinguer, *déplacement* décrit toujours un changement concret de localisation. On peut raisonnablement penser que changer de place, être mobile, changer de lieu et être localisé ailleurs pour des raisons personnelles ou professionnelles constituent des types de déplacements particuliers. Toutefois, la description des cinq grands types interprétatifs doit être affinée. Tout d'abord, certaines de ces lectures semblent ne pas s'exclure. Il y a en effet des occurrences pour lesquelles l'interprétation ne semble pas clairement orientée, comme dans (11),

(11) Pierre est cloué au lit les deux jambes dans le plâtre, finis les *déplacements* incessants !

où il est difficile de savoir de quel type de déplacement il s'agit, l'impossibilité de se mouvoir annulant en principe la possibilité même d'un quelconque déplacement ; il n'en reste pas moins que les déplacements en (11) peuvent être des cinq types :

- a) ... du fauteuil au canapé, du canapé à la chaise !
- b) ... ses errances dans le quartier !
- c) ... les aller-retours sur Paris !
- d) ... trois jours à se bronzer à Nice, une semaine à visiter Rome !
- e) ... signature d'un contrat en Chine, visite d'usine à Singapour.

2. Statut des variations interprétatives

La mise en évidence de cinq lectures pose aussi la question de leur statut dans le cadre de la distinction traditionnelle entre sous-détermination ou indétermination du

sens et polysémie. L'abondante littérature sur le sujet, dans des perspectives théoriques différentes, fait état de nombreux tests d'identification de lexèmes polysémiques ou sous-déterminés (cf. entre autres Cruse 1986 & 2000, Croft 1991, Geeraerts 1993 & 1994, Goddard 2000, Ravin & Leacock 2000, Kleiber 2005, 2006 et 2008). L'ensemble de ces tests tend à montrer que, dans un cas de polysémie, il y a non-unifiabilité des lectures, et ce à différents niveaux (Kleiber 2008) : catégoriel, vériconditionnel, psychologique et sémantique. Avec *déplacement*, on ne pourra avoir un enchaînement comme (12), à la suite de (11), où les différentes lectures potentielles sont juxtaposées :

- (12) Finis les *déplacements* incessants, partout, tout le temps, les va-et-vient du fauteuil au canapé, d'ici à Paris, les séjours à l'étranger pour des raisons diverses et variées, plaisir ou boulot, voire les deux.

Déplacement n'est pas un candidat idéal pour tester l'ensemble de ces niveaux. Du fait de sa généralité, les tests qui lui sont appliqués ne peuvent, eux aussi, qu'affleurer à un niveau d'abstraction très élevé, d'où les difficultés rencontrées d'une part dans leur application, et d'autre part dans leur interprétation. Par ailleurs, les tests fonctionnent moins bien avec des noms prédicatifs en raison de leur relative non-autonomie. L'analyse que nous proposons aura donc pour but de mettre au jour les difficultés d'un tel traitement. Elle se fondera davantage ici sur les tests syntagmatiques qui s'avèrent plus stables.

2.1 Des sens antagonistes ?

Le critère des sens antagonistes de Cruse (1986)⁵ met en évidence que « si deux lectures d'une même unité lexicale sont vraiment deux lectures autonomes, non unifiables, elles ne sont pas non plus compatibles en les mettant ensemble au niveau syntagmatique » (Kleiber 2008 : 93), *i.e.* il n'est pas possible de renvoyer aux différents sens d'un polysème à partir d'une occurrence de celui-ci. A la manière du ? *veau rapide et tendre* de Kleiber (2008), on peut tenter de tester nos différentes acceptions de *déplacement*. Les choses sont cependant plus complexes dans la mesure où deux groupes d'emplois semblent se dessiner. Il nous faut alors évaluer la (non-)unifiabilité aux niveaux inter-groupes et intra-groupes. Les lectures a), b), c) semblent compatibles, elles peuvent être mises en parallèle dans un même énoncé :

- (13) Le *déplacement* de Paul est continu et latéral.

de même que les lectures d) et e) :

- (14) Le *déplacement* de Paul est professionnel et personnel.

Il est en revanche plus difficile d'apparier deux lectures provenant de chacun des groupes définitionnels :

⁵ Cf. le critère de cooccurrence compatible (Mel'čuk, Clas & Polguère 1995) également appelé critère de Green-Apresjan par ces derniers (Green 1969 et Apresjan 1992). Voir Kleiber (2008) pour une synthèse des différents critères.

- (15) ? Le *déplacement* de Paul est latéral et professionnel.
 (16) ? Le *déplacement* de Paul est latéral et personnel.
 (17) ? Le *déplacement* de Paul est pédestre et professionnel.
 (18) ? Le *déplacement* de Paul est urbain et professionnel.

L'énoncé (19) est possible avec la première occurrence de *déplacement* en lecture a), b) ou c) et la seconde en lecture d) ou e) :

- (19) Paul effectue un *déplacement* sans être en *déplacement*.

Les mêmes restrictions syntagmatiques sont requises dans les tests de contrainte d'identité (Cruse 1986), dans les anaphores en *aussi, tout comme, ainsi fait X* + relatives et dans les cas de reprises anaphoriques par *il*. Il ne peut y avoir interprétation croisée entre l'antécédent et l'expression anaphorique, les deux expressions doivent renvoyer à la même lecture et non à des lectures différentes :

- (20) Paul effectue un *déplacement*. Pierre aussi.
 (21)? Le dernier *déplacement* de Paul était très long. Il était horizontal.
 (22) ? Le *déplacement* de Paul est latéral, celui de Pierre est professionnel.

Dans (20), il ne peut y avoir interprétation croisée où Paul ferait un déplacement d) ou e) et Pierre un déplacement c). On ne peut pas croiser des interprétations a), b), c) d'une part et d), e) d'autre part. En revanche, à la manière de la sous-détermination, il est possible – avec cependant des précisions contextuelles particulières (24) – de croiser les interprétations d) et e), comme le montre l'exemple (23) où Paul fait un déplacement e), et Pierre un déplacement d) :

- (23) Paul effectue un *déplacement*. Pierre aussi, mais pour des raisons personnelles.
 (24) Le *déplacement* de Paul est professionnel, celui de Pierre est personnel.

Notons que l'ordre de lecture inverse (Paul = déplacement d), Pierre = déplacement e)) est moins plausible, argument supplémentaire en faveur d'une lecture préférentielle de type e) :

- (25) ? Paul effectue un *déplacement*. Pierre aussi, mais pour des raisons professionnelles.

2.2 Le rôle des spécifications contextuelles

Pour démêler en partie cette question, la description des emplois de *déplacement* doit tenir compte du statut et de l'ordonnement des éléments contextuels susceptibles de clarifier ou au contraire de brouiller une lecture. Concrètement, il convient en premier lieu de faire la part entre ce qui relève de la spécification du nom ou d'une situation de déplacement plus globale dans laquelle le procès dénoté par le nom s'insère éventuellement. En (26),

- (26) Seulement pour la mort de son père, elle avait fait le déplacement en autobus avec sa petite de douze ans, elle était restée toute une semaine à loger dans leur maison de la vigne. (Garat, *Nous nous connaissons déjà*, 2003)

on voit que dans une situation globale de déplacement, le nom cible uniquement le transfert de loc(i) à loc(f), le fait qu'elle se soit rendue quelque part (cf. *faire*). Si la situation globale évoquée était dénotée par le N *déplacement*, il s'agirait probablement d'une lecture de type d), comme en (27) :

- (27) Pour assister aux obsèques de son père, elle avait organisé un *déplacement* d'une semaine.

Ces variables laissent penser que *déplacement* est locativement et aspectuellement sous-spécifié. La part interprétative ouverte à la spécification contextuelle est très importante, ce que confirme le fait qu'il soit difficile de se forger une image d'un déplacement hors occurrence. Il revient alors au contexte de déterminer avec une précision plus ou moins grande la nature du déplacement que chaque occurrence du N dénote, en engendrant des saillances et en fixant des bornes. Dans les faits, les déterminations contextuelles sont bien de nature aspectuo-locative. Dans (28) :

- (28) Paul en a plus qu'assez des *déplacements en train*.

l'expansion *en train* induit une lecture c). Mettant en saillance le trajet, un déplacement du type de c) borne le procès à l'arrivée en loc(f). Mais il n'exclut pas la possibilité de renseigner sur la durée de localisation de la cible sur le site final, comme en (26) où la dimension d'un séjour en loc(f), tout comme celle du retour en loc(i), non prise en charge par la lecture c), déborde du cadre décrit par le nom. La lecture d) s'ouvre, on l'a vu, au plus grand nombre de phases. Le groupe verbal *prolonger SN par un séjour*, en (29), favorise aussi cette lecture et rend difficile l'addition d'une spécification du type *en avion*, cette information brouillerait les bornes en imposant au procès un format plus restreint. Si une lecture d) prévoit une phase de trajet, celle-ci est une sous-partie du procès global et aura donc du mal à être actualisée dans la dépendance du nom.

- (29) J'ai décidé de prolonger mon *déplacement* par un séjour au Canada.

- (30) ? J'ai décidé de prolonger mon *déplacement* en avion par un séjour au Canada.

Par ailleurs, si la lecture a) s'impose directement lorsque la cible est inanimée et non mobile, et que, de fait, la distinction changement de place vs lieu ne pose pas de problème, il n'en va pas de même pour les autres lectures. En effet, tout déplacement d) ou e) engage un changement de lieu. Dès lors, quelles sont les modalités d'émergence des emplois c) d'une part et d) / e) d'autre part ? En (31), s'agit-il d'un type c) ou d), ou est-ce indifférent ? Comment les éléments contextuels soulignés, le but du déplacement et l'absence de moyen de transport, participent-ils à l'interprétation du N *déplacement* ?

- (31) En vue des obsèques, elle s'achète un chapeau noir à voile de crêpe, mais doit finalement renoncer à ce triste *déplacement*, eu égard aux événements et faute de train (...). (Winock, *Jeanne et les siens*, 2003)

Enfin, e) qui semble être une émanation de d) présente plus d'autonomie sémantique et une plus grande prise de distance contextuelle que a), b) et c), critère important dans la mise en évidence de la polysémie. Se pose alors la question de la nature du lien qui unit ces cinq emplois. S'agit-il d'une sous-détermination aspectuelle et locative inhérente au sémantisme de ce nom, a-t-on affaire à un nom polysémique, ou est-on dans un cas où sous-détermination et polysémie se croisent ? Si d) et e) sont bien des changements de localisation au même titre que a), b) et c), ils n'en comportent pas moins une dimension supplémentaire. Ouverts sur un plus grand nombre de phases, notamment une loc(t) et surtout d'un retour à loc(i), ils se singularisent et acquièrent une épaisseur sémantique absente de a), b) et c) qui ne décrivent pas ce qui se passe après que la nouvelle localisation a été atteinte.

2.3. Vers une unifiabilité des lectures ?

Les considérations précédentes laissent entrevoir deux regroupements définitionnels possibles pour les emplois de *déplacement* (cf. le test définitionnel de Ravin & Leacock 2000 : 3) : a), b) et c) qui décrivent un changement télique de place ou de lieu ou encore un changement atélique de positions dans l'espace, et d) et e) qui dénotent un changement temporaire de localisation, avec retour à loc(i). On aurait affaire à un terme polysémique présentant deux sens principaux :

- i. changement de localisation borné en loc(f) ou changement continu de positions dans l'espace : a), b), c)
- ii. changement temporaire de localisation avec retour à loc(i) : d) et e)

Ces deux paraphrases dessinent aussi le lien sémantique unissant l'ensemble des lectures. Selon les éléments aspectuo-locatifs déterminés par le contexte, on aura toujours la possibilité d'avoir des lectures indécidables entre, par exemple, a), b), c) d'une part et d) ou e) d'autre part.

En outre, les regroupements définitionnels opérés ont des conséquences logiques et linguistiques. Les premières permettent – en partie – d'expliquer la possibilité d'une lecture multiple de (32) :

- (32) Paul est limité dans ses *déplacements*, ...
- a) son jeu de scène le contraint à ne pas trop changer de place.
 - b) il doit ménager ses genoux et se mouvoir le moins possible.
 - c) il n'a pas le droit de quitter son domicile, pas même pour se rendre à la boulangerie.
 - d) comme il doit être joignable rapidement, des vacances dans les pays lointains sont exclues.
 - e) son entreprise privilégie maintenant des séjours plus courts et moins fréquents dans les filiales à l'étranger.

Il s'agit alors de voir si les différentes lectures sont unifiables ou non d'un point de vue vériconditionnel, ce que la négation permet de déterminer (Kleiber 2008 : 91). Autrement dit, lorsqu'on a affaire à un cas de sous-détermination, l'énoncé est faux si l'une des lectures est vraie, tandis que les cas de polysémie ne rendent pas faux les

énoncés si l'une des lectures est vraie, car « la valeur de vérité se décide au niveau de chaque lecture particulière et n'est pas décidable plus haut »⁶.

Les deux groupes définitionnels établis ci-dessus semblent être confirmés par le test de la négation. En effet, si l'on a :

(33) Paul n'effectue pas de *déplacement(s)*.

d'une part cet énoncé est faux si l'une des lectures a), b) ou c) est vraie mais que d) ou e) est faux, autrement dit, *Paul n'effectue pas de déplacement(s)* est faux si *Paul change de place, se meut dans l'espace* ou *change de lieu* est vrai mais que *Paul est en voyage personnel* ou *professionnel* est faux. D'autre part, cet énoncé n'est pas faux si l'une des lectures d) ou e) est vraie, c'est-à-dire que *Paul n'effectue pas de déplacement(s)* n'est pas faux si *Paul fait un déplacement personnel* ou *Paul fait un déplacement professionnel* est vrai.

La possibilité de négation indépendante (Cruse 2000 et 2003) va dans le même sens : il est « possible de nier de façon indépendante une des lectures⁷ dans le cas de la pluralité de sens du type *souris*, mais non dans le cas des variations interprétatives relevant du vague. » (Kleiber 2008 : 91-92). A la question :

(34) Paul effectue-t-il un *déplacement* ?

On ne peut répondre non si Paul effectue un déplacement a), b) ou c), mais on peut répondre non s'il n'effectue pas un déplacement e) et qu'il effectue un déplacement a), b) ou c)⁸.

Ces faits sont par ailleurs confirmés par la question de la (non-)unifiabilité psychologique des lectures (Kleiber 2008). De ce point de vue-là, a), b), c) d'une part et d) et e) d'autre part ne sont pas unifiables, dans la mesure où d) et e) impliquent le retour à loc(i) prise comme localisation de référence et la possibilité de décrire un ensemble variable de sous-procès correspondant aux différentes phases comprises entre loc(i) et le retour à loc(i) (le changement de lieu, le séjour et le retour). Les lectures d) et e), en revanche, peuvent être unifiées psychologiquement, puisqu'elles répondent au même schéma général. Pour autant, leur unification n'est pas totale, dans la mesure où un trait sémantique important distingue ces deux lectures, et que celui-ci a des conséquences au niveau vériconditionnel. Ainsi, si Paul fait un déplacement d), il ne peut faire un déplacement e) et inversement.

⁶ Voir les ex. de Kleiber (2008) : *Paul n'a pas d'enfant* est faux si l'une des lectures *Paul a une fille* / *Paul a un garçon* est vraie, alors que *Paul n'a pas de souris* n'est pas faux si l'une des deux lectures *Paul a une souris-animal* / *Paul a une souris d'ordinateur* est vraie.

⁷ « A la question *As-tu un enfant ?*, on ne peut répondre *non*, si l'on a un garçon ou une fille, alors qu'à la question *As-tu une souris ?*, il est possible de dire *non* alors qu'on possède une souris-*'animal'*, si la question porte sur une souris d'ordinateur (et inversement). » (Kleiber 2008 : 92).

⁸ Il faut toutefois noter que le phénomène de sous-détermination ou de vague « donne lieu lui aussi, pour des raisons de coopération discursive, à une négation indépendante des lectures, sans que pour autant on soit obligé de conclure à une certaine autonomie sémantique de ces lectures » (Kleiber 2006 : 64).

Conclusion : une polysémie qui se confirme

L'examen du caractère unifiable des lectures de *déplacement*, ainsi que les tests que nous venons d'appliquer penchent pour un traitement polysémique, même si les tests ne donnent pas tous des résultats univoques. Une chose est sûre, il faut que les différentes lectures remplissent la condition de robustesse posée par Kleiber (2008), ce qui est le cas pour la lecture e) qui a acquis l'autonomie nécessaire à la reconnaissance de son existence propre. En premier lieu, on peut noter que cette lecture n'apparaît pas uniquement dans des structures qui lui sont dédiées comme *être en déplacement*. En second lieu, on l'a vu tout au long de l'analyse, dans les énoncés où la cible est humaine, c'est la lecture e) qui se détache des autres comme étant la lecture préférentielle (cf. aussi un SN binominal tel que *le déplacement de Paul*). Dans cet emploi, le nom *déplacement* est moins sous-spécifié, puisque la cible est plus facilement identifiable et qu'il possède un plus grand nombre de traits sémantiques. Autrement dit, il affiche, dans cet emploi, un sens plus spécifique.

On peut ainsi considérer *déplacement* comme un nom polysémique qui offre deux lectures principales, dont l'une présente un cas de sous-détermination sémantique :

Déplacement 1

- a) changement de place
- b) changement d'emplacement
- c) fait de se rendre quelque part

Déplacement 2 : changement momentané de lieu de résidence, séjour dans un autre lieu

Déplacement 1 présente des interprétations qui varient certes d'un contexte à l'autre, mais pas assez nettement pour qu'on puisse parler de polysémie⁹. En revanche, le sens de *déplacement 2* tend à se cantonner à l'emploi e), puisque d), moins usité, s'efface au profit de *voyage* (ou de *vacances*), permettant ainsi à e) d'asseoir son autonomie et sa robustesse.

Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa - *Scolia* Francine GERHARD-KRAIT
 Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa - *Scolia* Marie LAMMERT
 Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa - *Scolia* Hélène VASSILIADOU

⁹ Un traitement en termes de « micro-sens » (Cruse 2003) aurait également pu être envisagé pour *déplacement 1*.

Références bibliographiques

- Apresjan, Yuri D., 1992. *Lexical Semantics: User's Guide to Contemporary Russian Vocabulary*, Ann Arbor, Michigan, Karoma.
- Aurnague, Michel, 2008. « Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? : critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français », in : Durand, J., Habert, B./Laks, B. (ed.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 1905-1917.
- Aurnague, Michel, 2010. « Places-repère, localisation et routines : lorsque l'analyse du nom place rejoint celle de la préposition à », *Corela, Numéro thématique: Espace, préposition, cognition – Hommage à Claude Vandeloise*, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=919>.
- Boons, Jean-Pierre, 1985. « Préliminaires à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles », *Linguisticae Investigationes* 9/2, 195-267.
- Boons, Jean-Pierre, 1987. « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs », *Langue Française* 76, 5-40.
- Borillo, Andrée, 1998. *L'Espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- Croft, William, 1991. *Syntactic categories and grammatical relations*. Chicago, University of Chicago Press.
- Croft, William / Cruse, D.A., 2004. *Cognitive Linguistics*. Cambridge, CUP.
- Cruse, Allan, 1986. *Lexical Semantics*, Cambridge, CUP.
- Cruse, Allan, 2000, 2006². « Micro-Structure of Word Meanings », in: Ravin, Y./Leacock, C. (ed.), 30-51.
- Cruse, Allan, 2003. « Aux frontières de la polysémie », in: Rémi-Giraud, S./Panier, L. (ed.), *La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 131-140.
- Geeraerts, Dirk, 1993. « Vagueness's puzzles, polysemy's vagaries », *Cognitive Linguistics* 4: 3, 223-272.
- Geeraerts, Dirk, 1994. « Polysemy », in: Asher, R.E./Simpson, J.M.Y. (ed), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford, Pergamon, 3227-3228.
- Gerhard-Krait, Francine, 2012. « Du nom place aux verbes déplacer et replacer : quelques questions de legs et d'appropriations sémantiques », *Corela, Numéro thématique: Langue, espace, cognition*, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2790>.
- Gerhard-Krait, Francine, 2013. « Déplacer : un verbe dérivé aux caractéristiques aspectuelles atypiques », in: *ACILPR XXVI*, Berlin, Walter de Gruyter, 133-144.
- Gerhard-Krait, Francine, Lammert, Marie / Vassiliadou, Hélène, 2012. « Indices sur la généralité nominale : le cas de *déplacement* », in: de Saussure, L., Borillo, A., Vuillaume, M. (ed.), *Grammaire, lexicque, référence. Regards sur le sens, Mélanges offerts à G. Kleiber pour ses quarante ans de carrière*, Berne, Peter Lang, 77-95.
- Gerhard-Krait, Francine, Vassiliadou, Hélène / Lammert, Marie, à par. « *(Se) déplacer et déplacement* : questions de nominalisation et d'héritages », *Verbum* XXXIV.
- Goddard, Cliff, 2000, 2006². « Polysemy : a Problem of Definition », in : Ravin, Y. & Leacock, C. (ed), 129-151.
- Green, Georgia, 1969. « On the Notion 'Related Lexical Entry' », *Papers from the Fifth Regional Meeting*, Chicago, Chicago Linguistic Society, 76-88.
- Huyghe, Richard, 2009. *Les Noms généraux d'espace*, Bruxelles, de Boeck-Duculot.

- Kleiber, Georges, 2005. « Quand y a-t-il sens multiple ? Le critère référentiel en question », in : Soutet, O. (ed.), *La polysémie*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 51-73.
- Kleiber, Georges, 2006. « Y a-t-il des micro-sens ? », in : Wolf, D./Hoinkes, U./Roviró, B./Warnecke, M. (ed.), *Lexikalische Semantik und Korpuslinguistik. Akten der Geckeler-gedenktagung*, Tübingen, Narr, 51-66.
- Kleiber, Georges, 2008. « Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un ... sens interdit », in : Durand, J./Habert, B./Laks, B. (ed.), *Congrès mondial de linguistique française CMLF'08*, 87-101, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08341>.
- Mel'čuk, Igor/Clas, André/Polguère, Alain, 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Ravin, Yael/Leacock, Claudia, 2000, 2006². « Polysemy : an Overview », in : Ravin, Y.,/Leacock, C. (ed.), *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches*, Oxford, Oxford University Press, 1-29.
- Sarda, Laure, 1999. *Contribution à l'étude de la sémantique de l'espace et du temps : analyse des verbes de déplacement transitifs directs du français*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail.

